

Le mercredi 20 mars 1793, la municipalité de Nogent attribuait des certificats de résidence :

« Ce Jour d'aujourd'hui vingt mars mil Sept cent quatre Vingt Treize L'an Deuxième de la République Française.

En l'Assemblée permanente Du Conseil Général de la Commune de Nogent le Rotrou tenue publiquement

En exécution de la Loi du Vingt Décembre Dernier

Il a été attesté par Les cit. Pierre Joseph Dugué administrateur du département d'Eure & loir, Louis Jouanin serger, Jean petit aussi serger, Pierre Chabrun concierge, P.^{er} chevauchée fab. Gabriel Peron, Jos Jean leriche tous deux menuisiers, Jean Curé Cordonnier. Tous Domiciliés dans l'arrondissement Du Canton dudit Nogent que les Citoyens ci après

1.^{er} Jacques Jean Daupeley homme de loi & avoué pres Le Tribunal du district de cette ville agé de 38 ans, Taille de cinq pieds quatre pouces, cheveux & Sourcils blonds, Yeux roux, nez un peu relevé, bouche moyenne, figure ronde + [en marge page 55 : en sa qualité de gardien des biens appt.^{nt} a la cit. [+ bonne Jacqueline] emilie daupeley Sa fille]

2.^o François Charles Bessirard rigni, vivant de Son revenu agé de 46 ans Taille de cinq pieds, cheveux & Sourcils bruns, yeux bruns, nez assez bien fait, bouche petite, figure ronde et Brune.

3.^o Louis Stanislas Travers lieutenant de la gendarmerie nationale, agé de 46 ans, Taille de cinq pieds quatre pouces cheveux & sourcils blonds, Yeux bleus, nez ordinaire, bouche petite, figure ronde & Colorée.

4.^o au citoyen Jean François Pinceloup dit Dutertre agé de 71 ans, Taille de 5 pieds quatre pouces, cheveux & Sourcils gris, Yeux bruns, nez un peu gros, bouche moyenne figure ronde et assez pleine.

Resident Habituellement dans l'empire depuis la révolution et n'en ont jamais Sortis, et ont les dits certifiés et certifiants Signé avec nous et notre Secrétaire Dont acte./.

+ en qualité de gardien des biens de bonne Emilie Jacqueline Daupelei Sa fille

Dugué P.^{re}

L Travers

Pinceloup Dutertre

Bessirard J.J. Daupeley fils Baudouin

Pierre Chevauchée jean Leriche peron

Jean Curet Louis joüanin Chabrun

Jean petit

Baugars lainé G Petibon Beuzelin

Fauveau

s. g. »¹

¹ A. M. Nogent – le – Rotrou 1 D 2, feuillets 54 et 55.